

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE Séance du 28 juin 2025

Présents : Jean-Claude AUGER – Sylvie AVIT-RELET – Didier AZE – Ludovic BELLAND – Vincent BURES - Lionel BOUILLIE (27) - Jacques CANUET — Laurent CARDINE – Joël DERENNE - Marc DUPUY – Céline FOSSE – Gaëtan GOUBERT – Thierry JEHANNE – Marine MARTIN - Adrien POIGNIE (76)

Absents excusés : Eliane CHARBONNEAU – Sandrine DEVAUX – Camille HUMBERT – Jean-Pierre LAIGNER - Julien LEFORT – Philippe LEROY – Patrick LEVEE –Christian MONCHOIS (50) - Jérémy PREVOST (CD61) - Marc ESCOT (61)

Absent(s) Non excusé(s) : Philippe ANTOINE

Invités présents John BLANCHARD – Lydia LEFRANCOIS

Invité(s) excusé(s) : Pascal BERTHELIN

Ouverture de la séance par la Présidente Sylvie AVIT-RELET à 9h30.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Informations et agenda de la Présidente
2. Estimation de la situation financière au 30 juin 2025
3. Indemnités d'organisations - **VOTE**
4. Les règlements sportifs - CSR – **VOTE**
5. Adoption des pénalités financières – **CRA - VOTE**
6. Le projet d'équipement JA - **VOTE**
7. Projet de challenge des clubs sur l'arbitrage
8. Point sur l'ANS
9. Intervention du CTS
10. La Parole aux commissions
11. La Parole aux Comités Départementaux
12. Questions diverses

1. Informations et agenda de la Présidente

Sylvie AVIT-RELET présente et commente son agenda depuis le dernier Conseil de Ligue du 26 avril 2025.

Informations fédérales : Convention fédérale les 8 et 9 juin 2025 en la présence de Sylvie AVIT-RELET, Patrick LEVÉE et Vincent BURES.

Le 8 juin - présentation de la Fédération à mission.

Table ronde sur les licences, avec des groupes de travail autour du projet de tarif unique, l'augmentation des licences loisirs. Il en ressort que tous les territoires ne sont pas favorables.

En fin d'après-midi : déploiement fédéral – Trophée du ping

Le 9 juin : AG de la fédération : le quorum n'étant pas atteint, l'AG est reportée au 30 juin 2025 en visio.

La fédération affiche un déficit de 337 375 €

Le 14 juin 2025 : Réunion avec le pôle Territoire de la fédération pour un projet commun avec la ligue et la fédération avec la présence de Éric HENNEMANN, Éric FOUNIÉ et Malaury LASNIER.

Une réunion est prévue à la rentrée.

La convention sera à signer en décembre 2025 avec les comités.

En interne :

- Mise en place des tickets restaurants pour les salariés en mai 2025. La ligue prend en charge 60%.
- Entretien individuel le 13 juin 2025 pour Stéphane LERIVEREND – Malin PLOTUNA – Mickael LOUEDEC
- Concernant le Mécénat, on peut faire appel à la fondation « Fondation du Sport Français » (avec 10 % de frais et gère tout) ou bien l'association peut le faire elle-même. Il faut demander l'autorisation aux impôts pour avoir l'accord de faire le mécénat, en ayant les statuts, les PV des dernières assemblées générales et les procès-verbaux des comptes. Une étude est en cours.

Il n'y a pas de questions des participants.

- Le 11 juillet 2025 à la Maison des Sports : Entretien de Jérôme Leroy avec Sylvie AVIT-RELET, Pascal BERTHELIN et Philippe ANTOINE.

En fin de journée, au siège de la ligue, aura lieu l'entretien de Carl SUZANNE avec Sylvie AVIT-RELET, Philippe LEROY ou Lionel BOUILLIE et Pascal BERTHELIN.

- Un point comptable a été fait avec la Présidente et Philomène PREIRA. M. Arnaud MABIRE de la société SOFINOR vérifiera les comptes sur un ou deux jours au siège de la ligue. Les frais liés aux vérifications sont entre 1500€ à 2000€, montants vus et autorisation demandée lors du dernier conseil de ligue et accordée.
- Le prévisionnel 2025/2026 est bien avancé. Les finitions sont prévues vers le 15 juillet.
- Pour conclure, concernant le mail reçu le 10 juin de Mme Nathalie MICHAUX à l'encontre de Mme Sandrine DEVAUX : celui-ci a été transmis aussitôt à Thomas CHEVALIER de la fédération. Le dossier doit être traité au niveau régional par la demande de saisine de l'IRD. Cette demande de saisine a été faite par Sylvie AVIT-RELET conjointement avec Adrien POIGNIE, Président du comité de la Seine Maritime.
La commission IRD est fixée au 3 septembre 2025. Juste avant le prochain CDL le 13 septembre 2025.

Aucune question n'est posée.

Différentes informations sont sur l'agenda, dont les dates des différentes AG des Comités, le 5 septembre AG de la Manche, le 6 septembre AG de la Seine Maritime et le 12 septembre AG de l'Eure.

Le 5 septembre il y aura également l'AG du Calvados, Sylvie AVIT-RELET voit comment la ligue peut être représentée.

Sylvie AVIT-RELET remercie les membres du conseil.

Procès-verbal / CDL / Du 28 juin 2025

2. Estimation de la situation financière au 30 juin 2025

La présidente signifie qu'elle présente le budget pour la dernière fois et que Joël DERENNE s'en chargera pour les prochaines fois.

Le budget est arrêté au 30 mai 2025. La colonne jaune représente la projection au 30 juin 2025, en rose les chiffres réels et en blanc une estimation ou des chiffres réels.

Actuellement il y a un résultat positif de 36868€, mais il y a encore des provisions à passer (notamment la provision retraite). Cependant, la ligue aura un bon résultat.

La provision retraite de Sylvie DEPARCY pour un montant de 16000€ va être compensée par la reprise de provisions, en plus de la provision avec les nouveaux.

Finalement, il devrait avoir un bénéfice d'environ 45 / 50000 €

Ce bénéfice s'explique par une forte augmentation de licenciés. 15100 licenciés contre 13000 l'an passé dû à l'effet des jeux olympiques 2024 de PARIS.

Le problème soulevé est de consolider les licenciés.

Pas de question de la part des membres du conseil. Il est précisé que le prévisionnel sera transmis au plus vite.

Aucune question n'est posée de la part des membres du conseil.

3. Indemnités d'organisations – VOTE

John BLANCHARD informe que deux réunions en visio ont été faites concernant les organisations. Une réflexion sur les montants des indemnités d'organisation face à la difficulté de trouver des clubs pour les organisations a été menée.

John BLANCHARD nous présente le tableau de réflexions sur les différentes propositions de tarifs pour être plus juste, avec des simulations.

Il faut également tenir compte des frais engagés par les clubs (location de salle, frais de transport, etc...).

La commission des organisations propose un tarif de 12€ la table pour une journée et 10€ la table pour deux journées.

La proposition des tarifs est validée à l'unanimité des membres présents : 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

4. Les règlements sportifs - CSR – VOTE

Pour la commission sportive, Laurent CARDINE propose pour les critères que les benjamins jouent le samedi avec les féminines.

Il est noté qu'en Critérium, des joueurs, alors qu'ils n'ont pas terminé la compétition (notamment en R1 hommes, juste après le barrage) partent. Il faut insister pour que les joueurs restent en leur facturant des amendes (proposition de 20€ ou 50 €).

La question est posée de savoir à qui envoyer ces factures ? Joël DERENNE propose de l'envoyer directement aux clubs.

Rappel concernant le certificat médical qui est à transmettre sous 10 jours.

Question collégiale concernant le tarif pour l'absence d'un joueur. La proposition faite est de 35 euros.

La proposition de faire jouer les benjamins le samedi à la place du dimanche est validée à l'unanimité des membres présents : 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

La proposition du tarif de sanction pour l'absence de joueur à 35 euros est validée par les membres présents : 14 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre.

Intervention de Laurent CARDINE qui demande que soit noté dans les règlements le changement de forfaits.

Intervention de Marc ESCOT concernant un défaut de maillot : il faut le noter par le JA sur la feuille de rencontre.

5. Pénalités financières pour non-conformité aux obligations - VOTE

Jean-Claude AUGER présente le tableau avec la proposition de tarif 2025/2026 pour les manquements. Des ajustements sont appliqués pendant la réunion.

cf pps « LNTT PENALITES FINANCIERES NON CONFORMITE ARTICLE 1 »

Il est proposé une pénalité de 75 euros pour les clubs n'ayant qu'une équipe engagée, seulement pour la 1^{ère} année lors d'une montée de départementale en R4 et de maintenir à 50 euros la pénalité d'obligation de fournir un JA1 non nommé par la CRA en notifiant « si choix fait de nomination d'un JA1 par la CRA (provision de 130 € par phase) pas de pénalités pour manquement à condition d'avoir le nombre nécessaire de Juge Arbitre appartenant à l'association ».

La proposition du tarif pour manquement à 75€ pour les clubs n'ayant qu'une équipe engagée pour la 1^{ère} année uniquement d'une montée de départementale en R4 est validée à l'unanimité des membres présents : 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

Proposition de ne pas modifier les tarifs de l'amende pour non-conformité soit :

Club ayant 1 ou 2 équipes engagées : 50 €

Club ayant 3 ou 4 équipes engagées : 100 €

Club ayant 5 équipes engagées ou plus : 200 €

La proposition de ne pas modifier les tarifs des amendes si non-conformité est validée à l'unanimité des membres présents : 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

6. Le projet d'équipement JA

Didier AZE présente le projet des équipements pour les arbitres et les juges arbitres. Pour information, la fédération va équiper les JA avec le nouveau logo.

Sylvie AVIT-RELET propose l'organisation d'une réunion entre les membres de la CRA pour la sélection d'équipement avant le prochain conseil de ligue du 13 septembre et que les nominateurs intègrent cette démarche.

Patrick LEVÉE transmet le PowerPoint aux membres de la ligue.

7. Projet de challenge des clubs sur l'arbitrage

Jean-Claude AUGER présente le projet de challenge et la synthèse des retours des CDA (Commission Départementale Arbitrage).

Procès-verbal / CDL / Du 28 juin 2025

Mise en place pour 2026 / 2027.

Nathan YVON a accepté d'intégrer le CDA 14.

8. Point sur l'ANS

John BLANCHARD présente l'organisation de l'instruction de l'ANS ainsi que le calendrier ANS. Il est constaté un problème pour atteindre l'enveloppe de 29715 € pour ZRR / QPV (**Zones de Revitalisation Rurale / Quartiers Prioritaires** de la politique de la **Ville**). La fédération a été consultée et a autorisé de mettre la différence sur l'enveloppe générale.

Il y a eu plus de fiches actions cette année avec 35 clubs qui ont fait une demande de subvention.

Quatre clubs n'ont pas été retenus car le plancher de 1500 € n'était pas atteint.

L'instruction des dossiers se fait par binôme avec les Techniciens Ligue / Comités et sur toutes les thématiques, puis la phase d'harmonisation s'est faite avec John BLANCHARD et Patrick LEVEE. La validation est faite par la commission régionale.

9. Intervention du CTS

Aucun point n'a été transmis par Pascal BERTHELIN.

10. La Parole aux commissions

- Vétérans

Didier AZE informe que pour les championnats d'Europe, 3 médaillées Normandes lors des championnats d'Europe Vétérans à Novi Sad (Serbie) en juin :

- 1 médaille d'argent pour Eliane CHARBONNEAU en double V70 avec Martine GUILLOTEAU
- 2 médailles de bronze pour Colette LE CORVEC en simple V+80 et en double V75 avec Martine PONTILLE.

Ces résultats ont été remontés sur Facebook mais pas sur le site de la ligue car Bruno LABOULAIS était en congés.

John BLANCHARD a demandé à avoir les accès pour lui-même et Lydia LEFRANCOIS afin d'y remédier.

- Point de la CREF branche formation arbitrage par Joël DERENNE.

Formation arbitre régional le 22/02/2025 sur 2 sites (Maison des Sports du Calvados et CRJS de Petit Couronne). 19 candidats présents (18 reçus AR et 1 en AC)

Formation juge arbitre 1^{er} degré le 23/02/2025 sur 2 sites (Maison des Sports du Calvados et CRJS de Petit Couronne). 15 candidats présents (14 reçus AR et 1 ajourné)

Les formateurs : Marc DUPUY, Gaëtan GOUBERT, Jean-Paul CORVEE et Joël DERENNE.

Formation juge arbitre 2^e degré en visioconférence sur les mois de janvier-février.

9 personnes ont suivi cette formation – Passage de l'examen théorique en présentiel le 1^{er} mars (7 reçus et 2 ajournés). Les formateurs : Philippe ANTOINE et Gaëtan GOUBERT.

Formation juge arbitre 3^e degré en visioconférence sur les mois de mai-juin.

3 personnes ont suivi cette formation dont 1 personne en formation continue – Passage de l'examen théorique en présentiel le 5 juillet. Les formateurs : Philippe ANTOINE et Gaëtan GOUBERT.

Procès-verbal / CDL / Du 28 juin 2025

Joël DERENNE remercie les formateurs pour leurs disponibilités. Merci à François COTARD pour son aide précieuse à la planification des pratiques sur le secteur 27-76.

Joël adresse ses félicitations à Adrien POIGNIE pour sa réussite à la formation de formateur AR/JA1

Autre bonne nouvelle, la ligue compte à présent 2 nouveaux arbitres nationaux : Jean DESPY et Romain BASTIEN. Félicitations à eux.

11. La Parole aux Comités Départementaux

Adrien POIGNIE doit faire un mail à Sylvie AVIT-RELET concernant le siège du Comité.

Didier AZE nous informe de la part de Christian MONCHOIS, la création d'un nouveau club dans la Manche « HAMBYE », le comité offre une table. Est-ce que la ligue offre une aide pour ce nouveau club ?

12. Questions diverses

- Jacques CANUET pose la question pour le coaching des cadres techniques du pôle, la réponse de John BLANCHARD explique le fonctionnement selon les compétitions des clubs et du pôle.
- Ludovic BELLAND demande à faire attention lorsqu'il y a des entraîneurs masculins et des filles licenciées, il faut un encadrant féminin avec ces filles du pôle.
- Les techniciens : Pascal BERTHELIN gère le suivi des techniciens (coaching, déplacements, congés) mais ne remonte pas toujours les informations.

Mise en place d'un logiciel pour le suivi des congés qui sera suivi par Pascal BERTHELIN, Philomène PREIRA, John BLANCHARD et Sylvie AVIT-RELET.

- Didier AZE a envoyé le listing à la CRA des Juges Arbitres inactifs et demande la mise à jour avant le 30 juin à Jean-Claude AUGER.

Il est important d'avertir les Juges-Arbitres qui sont mis en inactivité par courrier électronique, et d'en informer les nominateurs.

- Suite à différents antécédents et événements survenus avec M. Guillaume GOUPIL et aux interrogations de différents membres du conseil. Il est décidé d'effectuer un vote pour écarter Guillaume GOUPIL de la Commission des équipements.

La proposition est validée à l'unanimité des membres présents : 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

- Gaëtan GOUBERT souhaite plus de transparence sur les nominations de JA2 JA3. En effet, lorsqu'il se propose pour arbitrer, il n'a pas de retour positif ou négatif. Gaëtan demande qu'une convocation soit envoyée pour les JA convoqués.
- Adrien POIGNIE demande que les JA soient notifiés sur le tableau des organisations régionales du site de la ligue.

- Il est rapporté que l'envoi des convocations est en cours sans oublier d'interroger les nouveaux JA.
- Question concernant Sandrine DEVAUX, quelle sera la position de la ligue après l'IRD ?
Le conseil de ligue prendra une décision après celle de l'IRD.
- Par suite de désistements, des places en loge pour la finale PRO A à ROUEN restaient disponibles. Un tirage au sort a lieu avec l'accord des membres du conseil.
Marine MARTIN, Jean-Claude AUGER et Céline FOSSE sont donc invités à la loge.

La séance est levée à 13h30 par Sylvie AVIT-RELET après avoir remercié les membres présents de leur écoute.